

Calendrier 2024/2025 des réservations en ligne via le « Portail

Famille »

Périodes 2024-2025	Ouverture des réservations	Clôture des réservations ou modifications
Mercredis Septembre-Octobre	Mercredi 24 Juillet 2024	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances de Toussaint	Lundi 9 Septembre 2024	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Novembre- Décembre	Mercredi 25 Septembre 2024	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances de Noël 2024	Mardi 12 Novembre 2024	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Janvier- Février 2025	Mercredi 27 Novembre 2024	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances d'Hiver 2025	Lundi 13 Janvier 2025	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Mars- Avril 2025	Mercredi 29 Janvier 2025	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances de Printemps 2025	Lundi 10 mars 2025	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée
Mercredis Mai-Juin- Juillet 2025	Mercredi 26 Mars 2025	Jusqu'à 7 jours avant la journée réservée (avant minuit)
Vacances d'Été 2025	Lundi 26 Mai 2025	Jusqu'à 10 jours avant la journée réservée

Attention, conformément au règlement intérieur des ACM, la réservation des mercredis et vacances scolaires est obligatoire. L'enfant ne pourra être accueilli si cette réservation n'a pas été faite et validée. La réservation peut s'effectuer en ligne sur le site de la CdC via le portail famille, ou à défaut par le biais d'un formulaire de réservation papier à retirer au sein de chaque accueil de loisirs (un délai supplémentaire de traitement sera dès lors nécessaire). Les réservations sont enregistrées au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite du nombre de places disponibles pour chaque accueil de loisirs. Un mail de confirmation sera adressé. Une liste d'attente sera constituée le cas échéant. Les familles seront automatiquement prévenues par mail si la demande est acceptée suite à un désistement. Il est conseillé aux familles de vérifier l'information directement sur le portail famille et de penser à annuler la demande sur liste d'attente si une autre solution de garde a été trouvée entre temps. Toute activité réservée, non fréquentée par l'enfant sans demande d'annulation justifiée dans les délais, sera facturée intégralement à la famille selon le tarif correspondant à son quotient familial (sauf maladie ou cas de force majeure)

(Pour les animations en extérieur) et du SOUTIEN des enfants (prise en compte de leurs attentes et demandes dans la mise en place et l'organisation des activités)



6-11 ans

ALSH Soussans

Mercredi Septembre-Octobre 2024



Direction :

Juanita Carbonnel

06.45.75.21.99 / 05.56.56.97.65

mssoussansarcins@medoc-estuaire.fr

OUVERTURE : 7H00

FERMETURE : 19h00





L'ART'RENTÉE



JEUX DE
CONNAISSANCES

DÉCOUVERTE
D'OEUVRES
ARTISTIQUES

FAVORISER LA COHÉSION
GRÂCE AU PARTAGE D'UN
PROJET COMMUN



ACTIVITÉS
ARTISTIQUES &
CRÉATIVES

JEUX SPORTIFS

GRAND JEU :
RALLYE
CHOCOLAT



MINI EXPOSITION
DES CRÉATIONS

